

LA MEDECINE DE L'ANCIENNE CHINE A TRAVERS LES ENQUETES DU JUGE TI

*Que dérobes-tu sur le lac
Éphémère à notre hauteur.
André Hardellet*

Le juge Ti, de son vrai nom Ti Jen-Tsié⁽¹⁾, est un personnage historique fameux qui vécut en Chine sous la dynastie des Tang (618-907). On sait malheureusement peu de choses sur sa vie. Né en 630, il fut d'abord magistrat de district (le district étant la plus petite unité du complexe système administratif chinois). Il termina à la Cour Métropolitaine de Justice, comme Ministre d'Etat où, jusqu'à sa mort en 700, il exerça une influence bénéfique sur les affaires intérieures et extérieures de l'Empire⁽²⁾.

Il serait totalement ignoré de l'Occident sans les « Enquêtes » remarquables qu'écrivit, à son sujet, entre les années 1951 et 1960, Robert Van Gulik (R.V.G.), brillant diplomate hollandais qui fit sa carrière en Asie, principalement en Chine, en Inde, en Malaisie et au Japon. Enquêtes qui dès 1979 furent traduites en plusieurs langues et eurent un succès dans le monde entier. Van Gulik s'inspira au départ d'un roman policier chinois anonyme du XVIIIe siècle, le *wu-tsé-t'ien-szû-ta-ch'ien*, « Quatre grandes énigmes du règne de l'impératrice Wu » qu'il traduisit en anglais en 1941 sous le titre « *Dee Goong An, An ancient chinese detective story* ». Dans ce roman, on voit le juge Ti remplir, comme tous les magistrats de district, à la fois les fonctions de juge, de juré, de procureur, d'administrateur civil et de détective. (Quoique l'auteur décrive le système juridique de son temps (XVIIIe), celui-ci était essentiellement le même qu'à l'époque Tang), et surtout résoudre quatre affaires criminelles particulièrement embrouillées.

Si les quatorze romans et la dizaine de nouvelles qui suivirent furent tous « fictifs », Van Gulik, en sinologue averti et scrupuleux⁽³⁾, se garda de flagrants anachronismes et respecta le plus possible la toile de fond historique. A travers les aventures du juge et de ses quatre collaborateurs, il nous décrit ainsi avec précision et élégance :

outre le fonctionnement de la justice de la Chine Ancienne et les principales dispositions du Code Pénal (sentences, châtiments, etc...),

la vie privée du juge (épouses et concubines), sa bibliothèque, son goût pour les philosophes taoïstes (voir plus loin),

le mode de vie des chinois en général : villageois, citadins, petite noblesse locale, commerçants, maisons de jeux et de prostitution, bains publics, saltimbanques et vagabonds, etc...

J'ai donc essayé de savoir s'il en était de même pour la Médecine. S'agissant d'enquêtes policières, c'est bien sûr la Médecine Légale qui va avoir la priorité et nous verrons souvent à l'oeuvre le Médecin légiste qui est ici le « contrôleur des décès »⁽⁴⁾.

Notons que le juge Ti qui, faisant partie des « Lettrés » a de sérieuses connaissances en Médecine, ne dédaigne pas de pratiquer lui-même une autopsie, ni de vérifier celles de son adjoint, celui-ci après avoir pratiqué l'autopsie doit



Sage taoïste, avec sa calebasse
Symbole d'immortalité, époque Ming

rédiger soigneusement (car il sera jugé aussi sur ses aptitudes calligraphiques) un certificat de décès portant ses conclusions qu'il remettra au juge. Nous voyons ainsi défiler toute une série de crimes, certains déguisés en suicide ou en accident : strangulations, pendaisons, empoisonnements variés, décapitations, égorgements (voir Corpus) dont les circonstances et les mobiles n'échapperont pas à la sagacité de Ti. Dans le cadre de la Médecine Légale, nous pouvons également classer les descriptions de nombreux cas de perversions sexuelles, de sadisme notamment, qui semblent abonder dans le roman policier chinois mais aussi japonais⁽⁵⁾.

En ce qui concerne les autres parties de la Médecine Chinoise, est évoquée l'importance de la Pulsologie : la palpation des Pouls, qui est le procédé d'investigation le plus employé en Chine⁽⁶⁾, ainsi que l'examen de la langue⁽⁷⁾ que nous avons déjà vu en Médecine Légale. Les affections « externes » sont les plus fréquentes : fractures, entorses, plaies, contusions, traumatisme crânien, séquelle de tortures, mais Ti rencontre aussi des maladies telles que la rage, la lèpre, la tuberculose, une épidémie de peste noire, particulièrement éprouvante, une maladie d'allure rhumatismale, une affection cérébrale inexplicée. Doué personnellement d'une excellente santé qu'il entretient soigneusement, il n'est lui, victime que d'une « migraine », d'un coryza et d'une bronchite sans gravité. Reflétant parfaitement la conception chinoise de la santé, la thérapeutique est à la fois **préventive : maintien de l'équilibre** énergétique (ici le rôle de la boxe chinoise dans la Santé Mentale, les exercices et la diététique du juge) et **curative** essentiellement dominée par la pharmacopée⁽⁸⁾ : utilisation de drogues variées d'origine minérale, animale et surtout végétale, la plupart dans des préparations complexes (nous assistons à la confection de quelques unes dans une officine ...). Préparations « externes » : emplâtres, onguents, pansements, et « internes » : thé médicinal, drogues en pilules, élixirs.

Si les réductions de fractures et de déplacement sont bien connues et appliquées avec succès par certains personnages, on note l'absence totale de deux autres modes de traitement typiquement chinois : la moxibustion et l'acupuncture, et pourtant la période Tang fut « l'âge d'or » de cette thérapie.

On le sait, la médecine chinoise fut très marquée par le grand courant philosophique et religieux que fut le Taoïsme, surtout sous les Han et les Six dynasties (du III^e au VII^e siècle de notre ère), époque dite du « néo-taoïsme ». Techniques de longue vie (pratiques diététiques, respiratoires, gymniques et sexuelles), traitement par les talismans, développement de l'alchimie et préparation des drogues d'immortalité avec l'utilisation de matériaux souvent très toxiques, comme l'or, le cinabre, l'arsenic et le plomb. Moines-médecins, porteur de la calebasse⁽⁹⁾, magie et fantômes, tout cela apparaît merveilleusement à travers les aventures de Ti. Car Van Gulik était un fin connaisseur et un admirateur du taoïsme, en témoigne plusieurs traités ou articles savants qu'il a écrit sur le sujet. D'ailleurs comme Ti, il pratiquait « le k'in ou luth chinois, l'instrument de musique des sages taoïstes par excellence » (W, p.106), et se délectait des poèmes de Tchouang Tseu. Rien que le vide, dit Maître Calebasse et de citer le suave Li T'ai Po :

*« Au crépuscule je passe au pied de la montagne bleue
La lune semble me suivre.
Je tourne la tête et regarde le chemin parcouru
Une brume légère voile le feuillage. »*

Les enquêtes du juge Ti de Robert Van Gulik : une première approche incomparable du monde chinois.

NOTES

-
- (1) Dans les références à l'oeuvre de Robert Van Gulik (R.V.G.) notamment le *Corpus*, nous avons conservé l'ancien orthographe chinois occidental, tel qu'il figure dans le texte. Par contre dans les notes personnelles, les mots chinois sont en Pin Yin international.
- (2) Cette notice historique ainsi que toutes les références sur Ti, ses enquêtes, et son auteur R.V.G. proviennent de l'édition complète en 17 volumes, paru aux éditions 10/18, série « Grands Détectives », ainsi que de l'ouvrage de Wetering : « Van Gulik, sa vie, son oeuvre », paru également dans cette collection en 1990 pour la traduction française. Il sont signalés par la mention O.C. (oeuvres complètes), suivis du numéro de tome (voir *Corpus*), et celle de W : pour la bibliographie de Wetering.
- (3) R.V.G., sinologue.
La liste de ses principaux ouvrages et articles de presse se trouve dans la bibliographie du livre de Wetering (W, pp. 147 à 154).
Pour les lecteurs français, notons à la première place la très remarquable « La vie sexuelle dans la Chine Ancienne », parue dans la traduction française, chez Gallimard en 1977.
- (4) Van Gulik (o.c., XVII, 297), nous indique que la fonction de contrôleur des décès est très ancienne en Chine. Il nous est parvenu un intéressant manuel à l'usage des contrôleurs de décès, le *Si-yuan-lon* (Archives de la Réparation des Torts) datant de 1247. Il fut rédigé par Song Ts'eu (1186-1249), médecin et commissaire à la justice. Une version française de cet ouvrage date de 1780, (R.P. Cibot). Bien que ce vieux manuel chinois contienne certaines théories assez fantaisistes, il n'est pas dépourvu de remarques fort sensées et propose bon nombre de conclusions valables, basées sur une observation minutieuse ».

Le manuscrit original du *Si-Yuan-lon* comportait seulement deux chapitres et six planches anatomiques étudiées en fonction des blessures. Revu d'époque en époque, il constituera jusqu'à la fin de l'Empire la base du Code Officiel de police judiciaire (Pierre Huard et Mim'g Wong : *La Médecine Chinoise*, P.U.F. 1969).

« ... il faut également souligner l'intérêt des ouvrages de Médecine Légale, attestés en Chine, avec ce qu'ils impliquent d'observation empirique et de vérification expérimentale ... » (F. Meyer : *Histoire des Médecines de l'Asie*, *Bulletin n° 17 du C.E.H.M.*, juillet 1996).

- (5) R. Van Gulik, *Erotic Colour Prints of the Wing Period*, Tokyo, 1959, vol 1, pp. 146-148.

R. Van Gulik, *La vie sexuelle dans la Chine Ancienne*, op.cit.

Ranpo Edogawa, *La proie et l'ombre*, 1925, Traduction française, 1988-1994, Ed. Philippe Picquier, Paris.

- (6) Le « Canon de la sphygmologie » de Wang Shu He a été écrit au IIIe siècle de notre ère. Il réorganisait tous les documents antérieurs (notamment le *Traité de Bian Qué*, malheureusement perdu), et comportait une classification en 24 sortes de pouls principaux indiquant pour chaque forme de pouls les symptômes qu'elle dénotait. Il eut une profonde influence en Chine et à l'étranger.

- (7) Plusieurs volumineux traités de « glossoscopie » ont été écrits par les chinois à toutes les époques.

- (8) Les traités de « matière médicale » les plus célèbres rédigés avant la fin de l'époque Tang sont :

en 150 La Matière Médicale de SHENNONG.
Classification des drogues selon leur toxicité.

en 460 Lei Xiao (420-477)
Traité des modes de préparation du seigneur Lei.
Dix-sept modes de préparation des drogues.

en 502 Tao Hongjung (456-536)
Le commentaire et complément à la matière Médicale de SHENNONG.
Classification des drogues en sept catégories.

en 652 SUN Simiao (581-682)
Prescriptions valant mille onces d'or.

vers 700 Wang Tao.
Principes secrets du fonctionnaire de la terrasse extérieure.

- (9) Symbôle classique de l'immortalité. Elle servait au transport de l'élixir de longévité chez le sage taoïste. On pouvait mettre à l'intérieur de simples médicaments. C'est pour cette raison qu'elle est souvent l'enseigne des médecins comme des pharmaciens.

CORPUS

I	Trafic d'or sous les Tang.	X	Le mystère du labyrinthe.
II	Le paravent de laque.	XI	Le Fantôme du temple.
III	Meurtre sur un bateau-de-fleurs.	XII	L'Enigme du clou chinois.
IV	Le monastère hanté.	XIII	Le motif du saule.
V	Le squelette sous la cloche.	XIV	Meurtre à Canton.
VI	Le pavillon rouge.	XV	Le singe et le tigre.
VII	La perle de l'Empereur.	XVI	Le juge Ti à l'oeuvre.
VIII	Le collier de la princesse.	XVII	Trois affaires criminelles résolues par le juge Ti.
IX	Assassins et poètes.		

MEDECINE LEGALE

- Sur un cas réel d'arrêt des fonctions vitales après une défloration, III, 309.
- Examen par le contrôleur des décès du corps de Pureté de Jade : viol et strangulation, V, 35.
- Le juge Ti examine le squelette emprisonné sous la cloche : individu mort de faim et qui présente une fracture mal ressoudée, V, 244, 262.
- Examen du corps de Lune d'Automne la Reine des Fleurs, par Ti : meurtrissures bleuâtres sur la gorge et quelques égratignures aux bras ; il s'agira en fait d'un décès par crise cardiaque après l'agression manquée d'un lépreux, VI, 79.
- Rapport du contrôleur des décès sur le corps de Li Lien : veine jugulaire droite tranchée, ganglions cervicaux à droite et à gauche (suspicion de lèpre), VI, 44, 259.
- Cas du Lotus d'or, frappée d'amnésie durant quatre ans à la suite d'un viol et de sévices, VII.
- Examen du corps du timbalier par le contrôleur des décès : découverte d'un poison criminel (points pourpres à l'extrémité des doigts et des orteils, langue noire), VII, 31.
- Rapport d'autopsie de la femme Meng, étranglée, VII, 84, 185.
- Examen du candidat poète Lo par le contrôleur des décès : artère du cou sectionnée par un couteau ou un hachoir, IX, 36.

- Autopsie du corps du général : poison (introduit dans la bouche par un poignard), X, 109, 110.
- Examen d'un cadavre par le juge Ti : corps nu et décapité, la tête appartenant en fait à un deuxième cadavre, XI, 54 et 55.
- Autopsie au cimetière par le juge Ti, seul, XII, 253.
- Empoisonnement par un thé au jasmin, XII, 128, 136.
- Danger de la laque humide pour les mains -> brûlures, XII, 159.
- Rapport du contrôleur des décès :
 - corps de Mei Tang, âgé de 69 ans, crâne fracassé dans la chute d'un escalier (crime déguisé en accident).
 - Mme Yi est retrouvée pendue dans sa maison, XIII, 32.
- Poison des Tankas, XIV, 103.
- Etrange autopsie du corps d'Aster dans un cercueil par le juge Ti, XV, 153.

Le magistrat commença par défaire le noeud compliqué de la ceinture, ce qui lui prit un certain temps. Puis, glissant les bras sous la taille de la morte, il souleva un peu le corps pour enlever la ceinture enroulée plusieurs fois. Il était assez lourd, ce qui concordait avec les plaintes du vieux domestique, quant au poids du cadavre qu'il avait descendu avec Monsieur Min. Le juge posa la ceinture sur le rebord du cercueil et ouvrit le devant de la robe. Elle ne portait aucun linge de dessous et son corps bien bâti apparut dans toute sa nudité. Approchant la lanterne, il l'examina pouce par pouce, cherchant des traces de violence. Mais la peau lisse et blanche était intacte, hormis quelques légères égratignures sur les seins et le ventre rond. Après s'être assuré que la jeune fille était bien enceinte de quatre mois environ, il dégagea les bras raides des larges manches. Elle avait les ongles courts et cassés, et les paumes des mains calleuses. Puis il tourna le corps sur le côté et réprima un petit cri. Juste sous l'omoplate gauche, il découvrit un petit pansement, de la taille d'une sapèque. Il l'enleva délicatement. Une petite blessure apparut à ses yeux. Le juge l'examina longuement, palpant la chair alentour, puis sondant la plaie avec un cure-dent. Elle avait été assassinée, avec un couteau long et fin dont la pointe avait pénétré jusqu'au coeur.

- Examen du corps de Mme Ho : meurtre déguisé par le mari en suicide (pendaison), XVI, 16.
- Autopsie d'un cadavre déjà inhumé, XVII, 117, 119.
- Empoisonnement accidentel d'une jeune mariée par le venin d'une vipère rouge, XVII, 227.

Perversions sexuelles

- Impuissance et voyeurisme du juge Teng, II.
- La torture de Rose Blanche, IV, 143.
- Le cas de Mr Yang : devenu impuissant, il se venge sur des prostituées par des flagellations, d'un échec amoureux, VII.
- Perversion sexuelle de Mme Ti.
- cas de sadisme saphique, X, 339.
- Sadisme sexuel de Mr Yi.
- il fouette à mort une jeune domestique, XIII, 240
- Plaisirs sadiques des courtisanes
- tortures avec des aiguilles rougies par le feu, XIV, 120.
- Prostituée battue par sa patronne.
- ... elle venait d'ouvrir la boîte et frottât doucement avec la pommade qu'elle contenait les endroits de son corps, meurtris par le rotin, I, 78.
- Flagellation de Fée de la Lune.
- ... Mon bourreau ne s'arrêta qu'en voyant le sang couler le long de mes cuisses.
... elle étala un onguent sur mes plaies, III, 244.
- Flagellation de Fée d'Argent.
- par Lune d'Automne, avec une ceinture en corde par Mr Ken, avec une « longue flûte de bambou », mains attachées et relevées à un fût de bois, entièrement nue (soignée par Ma Jong avec un baume), VI, 98.

PATHOLOGIE et THERAPEUTIQUE

- traumatologie :
... un médecin va s'occuper de ta cheville. Immobilisation plus un sédatif, II, 193.
- le rhume et la migraine de Ti :
- emplâtre de pelures d'oranges, autour de la tête, confectionné par sa femme, IV, 58.
- les directives du juge Ti, pour les séquelles de la torture de Rose Blanche :
- réchauffement interne et externe

- vérifier les zones traumatisées et blessées
- utilisation d'emplâtres et d'onguents
- somnifère et calmant
- sternutatoire, IV, 143.

- découverte par Ti d'un mendiant lépreux :
 - utilisation de membranes d'oeufs sur une plaie, VI, 25, 265.

- épidémie de variole, VI, 137.

- usage d'un onguent par le contrôleur de décès sur la poitrine du Dr Pien et mise de son bras droit en écharpe (avait subi des violences), VII, 205.

- ... je connais assez la médecine pour savoir qu'une contusion faciale et quelques coups reçus n'interdisent pas de mouvoir un blessé. On ne vérifie l'absence de lésions internes que dans certains cas, par exemple, après une chute d'un lieu élevé, VII, 247.

- examen par Ti, déguisé en docteur, d'une malade de haut rang.
 - prise du pouls du bout de l'index (main sur un coussin) sans voir la malade, VIII, 56.

- prescription par Ti d'éphédrine (*ephedra vulgaris*), VIII, 61 et 222.

- nettoyage d'une plaie, VIII, 90.

- un cas de rage, IX, 221.

- traumatisme de l'épaule gauche de Ma Jong, l'assistant du juge : massage avec une huile médicinale, X, 23, 40.

- maladie de Tsien Mo : epistaxis et syncope.
 - ... Bien que mon maître soit d'une force physique étonnant, il souffre d'une étrange affection cérébrale. Pendant des années il a consulté des médecins sans résultat. Aucun médicament ne réussit à le guérir de son mal. Quand il se met en colère, il s'évanouit généralement, comme aujourd'hui, et reste inconscient « pendant des heures ». Epilepsie ? Hystérie ? Spasme vasculaire ? Poussée d'Hypertension ?, X, 91.

- maladie rhumatismale déformante, I, 174.

- l'abbesse donne des soins à un traumatisme crânien, XI, 206, 243.

- épidémie de peste noire, XIII, 11, 24, 33, 115.

- maladie de poitrine du peintre Fung, évoquant une tuberculose, XVI, 25.
- bronchite du juge Ti, soigné par un thé médicinal, XVI, 227.
- le juge Ti se déguise en médecin ambulant :
 - ... il porte en bandoulière un coffret bien pourvu en herbes médicinales, pilules et poudres en tout genre. Harangue du faux médecin :
« ... Depuis mon plus jeune âge, je me consacre à l'étude des traités de médecine, et possède à fond les secrets de l'art de guérir ... Je tâte le pouls des hommes et des femmes, je pratique la chirurgie et la médecine des organes et j'excelle dans le diagnostic des maladies étranges ... », XVII, 67, 68, 69, 70.
- administration d'une drogue ancienne, connue par Ti, à une fillette ayant perdu la parole (contrepoison), XVII, 266.

DIAGNOSTICS, HYGIENES, OFFICINES

- pulsologie :
 - le magistrat soigne le sergent Hong ; il lui tâte le pouls.
RVG note « cette branche importante de la médecine ... », II, 249.
- pharmacie du Dr Pien, médecin le plus important de la ville, VII, 18.
- laalebasse du moine-médecin, VIII, 220.
- la pharmacie de Kouo et « l'herbe de lune ».
 - cette plante, connue de Ti (« qui prend souvent plaisir à consulter de vieux livres de la médecine ») est un sédatif rare ; il faut attendre l'hiver pour déterrer ses racines sous la neige, en des lieux précis : ce que fait Me Kouo, « la délicieuse dame de la colline aux herbes médicinales », XII, 37, 150.
- rôle bénéfique de la boxe chinoise dans la santé mentale ; Maître Lan est en outre expert en matière de réduction de fractures, VII, 275.
- intérieur d'une pharmacie :
 - « ... Deux aides étaient occupés à confectionner des pilules entre deux disques de bois, un autre découpait en lamelles une grosse racine posée sur un billot à l'aide d'un couperet fixé sur la planche. Deux de leurs collègues rangeaient des mille-pattes et des araignées séchées; Tao ban savait que ces ingrédients écrasés dans un mortier avec des dépouilles de cigales, puis dissous dans du vin chaud, constitueraient un excellent remède contre la toux ! », XV, 34.

Pierre C. Lile